

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV des séances du 14 juin 2018
2. Bilan Social 2017 – Pour avis
3. Évolution des BRIPS – Pour information
4. Politique et Stratégie de la DSI – Pour information
5. Cinke PRV – Pour information

Délégation FO Énergie et Mines

Frédérique RICARD (Titulaire)
Luc GERMAIN (Suppléant)

DÉCLARATION LIMINAIRE FO ÉNERGIE ET MINES

Madame la Présidente,

Nous tenons à rappeler le contexte dans lequel nous évoluons depuis plusieurs mois. Nous sommes entrés dans un mouvement social qui a pris une ampleur considérable dans la durée.

Depuis notre dépôt de préavis de grève à compter du 12 juin 2018 et pour une période d'un mois, la délégation FO Énergie et Mines a rencontré la Direction Nationale à plusieurs reprises.

Même si quelques maigres avancées ont été obtenues, le compte n'y est pas et les revendications des agents portées par FO Énergie et Mines sont loin d'être satisfaites.

Concernant le pouvoir d'achat :

En réponse à la revendication de FO Énergie et Mines de 2 NR pour tous et de l'harmonisation du taux d'avancements au choix à 50 % sans discrimination, la Direction nous annonce l'ouverture d'un chantier global sur la reconnaissance qui servira à nourrir les négociations à venir qui se tiendront à la Branche sur les rémunérations et les retraites.

Dans sa grande mansuétude, elle nous annonce aussi une réévaluation du critère santé/sécurité de 15 % pour l'intéressement 2018, là où nous réclamions un coup de pouce significatif et immédiat pour le pouvoir d'achat des agents sous la forme d'une prime exceptionnelle de 400 euros.

À ce jour, pas de réponse non plus à la proposition de FO Énergie et Mines de bien vouloir appliquer, à compter de l'année prochaine, la RPCM à tous les agents de maîtrise et la PVA aux agents d'exécution.

Concernant l'emploi et les embauches :

La Direction nous annonce timidement 100 embauches de plus en 2018 (soient 814 au lieu des 714 prévues), en priorité sur les métiers en contrainte (exploitation et ingénierie).

À notre revendication de l'embauche de tous les alternants à la fin de leur cursus de formation elle répond que les recrutements issus de l'alternance représenteront a minima 30 % des embauches sur 2018. Pour autant, 30 % des embauches de 2018 ne correspondent pas à 100 % des alternants. Pour FO Énergie et Mines, cette réponse imprécise reste en deçà de nos attentes.

À notre demande de transformation des emplois précaires (CDD et intérimaires) en emplois statutaires, la Direction prévoit simplement de donner plus de visibilité concernant les conditions de recours à ces contrats et d'en convertir un « certain » nombre en embauches... Là encore, les agents sauront apprécier l'imprécision de la réponse de la Direction.

Concernant les conditions de travail et les projets de réorganisation :

Sur le dossier Astreinte, quand les agents réclament le respect de cet accord et la complétude des bordées, la non-externalisation de celle-ci, le renforcement des équipes, l'intégration de tous les agents habilités à travailler dans les tours d'astreinte, la Direction répond qu'à ce jour aucune remise en cause des accords locaux astreinte et aucune externalisation ne sont envisagées et confirme que les expérimentations « locales » sont momentanément arrêtées. Toutefois elle précise aussi que le dossier est reporté en 2019 !

Pour FO Énergie et Mines, nous vous le répétons, Madame la Présidente, il est impensable de passer l'été avec des tours d'astreinte incomplets, mettant ainsi en contrainte et en péril la sécurité des agents concernés.

Quant à la réinternalisation de certaines activités, FO Énergie et Mines vous pose les questions suivantes : avec quels agents ? Avec quelles compétences ? À quelles échéances ?

Enfin, vous avez fait le choix de proposer des protocoles de fin de conflit séparés pour chaque OS. FO Énergie et Mines constate que les propositions faites ne consistent :

- Qu'en de vagues annonces d'ouverture de concertations ou consultations qui n'amènent aucune garantie sur des progrès significatifs à terme.
- Qu'à des promesses d'enfin faire respecter des accords déjà signés (astreinte, travail à distance).
- Qu'à un saupoudrage de NR ou d'embauches dans les unités.

En conclusion, pour FO Énergie et Mines, les demandes des agents n'ont pas été intégralement entendues et le report aux calendes grecques de tous ces sujets est loin d'être opportun.

Combien de temps faudra-t-il à la Direction pour entendre et comprendre les signaux d'alerte que nous lui relayons depuis plusieurs mois ? Apparemment comme le disait Fernand Raynaud dans un célèbre sketch : « Un certain temps »... Cela pourrait être risible si ce n'était pas l'intégrité physique et morale des agents qui étaient en jeu !

Madame la Présidente aujourd'hui la tension est forte. Sans une réelle prise en compte de l'investissement quotidien des agents et si les revendications de ces derniers continuent d'être ignorées, notre entreprise ne sera pas en capacité d'appréhender sereinement les échéances industrielles qui l'attendent.

FO Énergie et Mines ne signera pas le protocole de fin de conflit, prolonge le préavis de grève déposé le 8 juin dernier jusqu'au 30 septembre prochain, boycotte toutes les Instances Représentatives du Personnel et quitte la séance de ce CCE.

À venir :

- 20 septembre 2018 : CCE Enedis